

Mairie de Sainte-Jalle

Conseil Municipal du lundi 24 août 2009 - 21h00

Présents: Antoine Ivarnes, René Vialis, Christian Antoine, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Sylvie Recordier, Sophie Liotaud, Jean-Charles Fournon, Christine Fossion, Jean-François Facila.

Pourvoir : Eric Armand à Christian Antoine

A l'ordre du jour

Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres (3 titulaires, 3 suppléants)

Une réunion est prévue après le 18 septembre pour l'ouverture des plis puis une autre plus tard pour approfondissement des sujets.

Titulaires : Eric Armand, René Vialis et Christian Antoine

Suppléants : Yves Nicolas, Frédéric Roux et Jean-Charles Fournon

Autorisation d'inscription en dépenses des crédits nécessaires pour le projet « Réservoir » (suite annulation Restes à Réaliser 2008 par le Préfecture)

Estimation financière des besoins est faite jusqu'au 30 mars 2010.

Dès que le choix des entreprises est fait, ont leur donne 5 %.

Fin décembre – mi janvier : 303,000 € de trésorerie à prévoir, environ la moitié du projet sera dépensée sur ce budget.

Autorisation d'inscription en dépense voté à l'unanimité

Inscription crédits budgétaires : raccordement BT Serre Teston et extension réseau UBACS

Travaux fait aux Serre Teston et attendons les devis pour les UBACS.

Accord de paiement au SDED, voté à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer les conventions de passage pour adduction d'eau la Fauchère

Accord de financement à 50 %. Le début des travaux peut commencer au 1er septembre.

Nous devons recevoir les signatures des conventions des 4 propriétaires.

Présentation du plan du tracé relevé par M. Brun et demande d'autorisation de passage à Élise Clary.

Présentation du projet simplifié d'adduction d'eau pour M. Vareecke dans le même budget. (traversée du Rieu Frais)

Autorisation votée à l'unanimité

Demande de subvention exceptionnelle de l'association des Aides à Domicile

Suite au CA présentant les difficultés financières rencontrées par l'association des Aides à Domicile, une demande de subvention exceptionnelle a été demandée aux mairies. Présentation du courrier reçu et, des explications sont données et commentées. Accord de subvention exceptionnelle d'un montant de 1,50 supplémentaire par habitant pour cette année votée à l'unanimité.

Projet photovoltaïque SDED

Rappel de la réunion de présentation de la société Neoen lors d'une réunion organisée le 26 août à 19h00.

Présentation du courrier reçu du Syndicat Départemental de l'énergie concernant les possibilités d'installations de systèmes photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux de plus de 150 m² sous certaines conditions.

Une réponse va être faite : nous ne rentrons pas dans les conditions nécessaires.

Questions diverses

- Le Directeur d'établissement de la poste de Nyons est venu à Ste-Jalle et a présenté le déficit de la Poste. Il propose la création d'une agence postale communale financée par la poste à concurrence de 15h d'ouverture par semaine. La poste intervient dans l'équipement et dans la formation de la personne. Lecture de la lettre reçue suite à cette rencontre. On va se renseigner auprès des communes de Condorcet et Sahune avant de prendre une décision.
- L'association « Les Cent Ciels » créée à Arpavon va proposer des cours de Yoga et recherche une salle. Nous pouvons lui proposer la salle pour 250 € par an de participation au chauffage pour 3 X par semaine durant 1h15. Accordée à l'unanimité.
- Le terrain à côté de la station de relevage de la station d'épuration à l'entrée du village ne sert à personne. Philippe demande s'il peut l'utiliser pour faire un potager. Accepté à l'unanimité.
- La réception de travaux de l'école a été faite et une inauguration sera organisée avec les élus avant la fin de l'année.
- L'Ecole Numérique Rurale a été acceptée.
- Pour la future maison médicale, il est indispensable d'avoir un accès entre l'ancien cabinet et le prieuré. Une demande écrite a été faite à M. Billard pour l'achat des terrains.

La réunion s'est clôturée à 23h05

Christine Fossion